



Wandignies-Hamage

Mon village





Chères Wandinamangeoises, chers Wandinamangeois,

Nous n'étions pas en mesure de vous donner la date exacte de la réouverture de notre boulangerie mais c'est maintenant chose faite. Depuis le 1^{er} décembre 2023, Mr et Mme Boucly ont repris ce petit commerce de proximité qui nous manquait depuis plusieurs mois, évènement que de très nombreux Wandinamangeois et autres attendaient avec impatience. J'espère maintenant que les habitants de notre commune joueront le jeu et lui seront fidèles car il faut maintenir ce commerce le plus longtemps possible. Rares sont les jeunes qui se lancent dans une telle aventure avec autant de volonté, de détermination et de courage. Par contre, la cessation d'activités de nos anciens boulangers nous laisse pantois au vu du bon fonctionnement de leur entreprise... L'annonce tardive d'une liquidation judiciaire nous laisse également sur notre faim.

Les habitants d'une partie du Pas de Calais ont connu ces derniers temps une véritable catastrophe. Beaucoup d'entre eux ont tout perdu et leur vie est devenue un véritable cauchemar. Nous aussi, habitons un secteur très humide, la pluie n'a cessé de tomber durant de nombreuses semaines mais notre territoire n'a fort heureusement pas été impacté par les inondations. Par solidarité, la mairie a décidé de leur venir en aide. Sur les conseils de la Croix Rouge du Pas de Calais, nous leur avons fait parvenir 3 palettes d'eau potable. Leur système de distribution d'eau étant défectueux, malgré toute l'eau qui les entourait, les sinistrés en avaient terriblement besoin. De nombreuses personnes sont toujours dans l'impossibilité de reprendre une vie normale et pourtant, les médias ne parlent plus d'eux ...

Les travaux de construction de la Maison d'Assistantes Maternelles, gérée par l'association « Les fées papillons » sont enfin terminés. Cette structure entrera en fonction dès le début du mois de janvier 2024. Elle pourra dans un premier temps accueillir 12 enfants et son inauguration aura lieu le 27 janvier 2024.

Le marché de Noël n'a pas pu avoir lieu sur la petite place de l'église. En effet, les mauvaises conditions météo, pluie et grand vent, ont tout compromis mais les membres du Comité des fêtes ont trouvé la solution de repli idéale : la salle des fêtes. Les exposants s'y sont installés pour vendre leurs produits en toute quiétude, tandis que les enfants de l'école ont entonné de merveilleux chants de Noël et ravi leurs parents, présents dans la salle. Comme les années précédentes, de nombreuses personnes ont pu se retrouver dans cet endroit chaleureux, découvrir de nouveaux produits et déguster le traditionnel pain alsacien garni de choucroute ...

La parcelle tant attendue en vue de la construction de notre nouvelle école derrière la mairie, a enfin été acquise par le biais de l'Établissement Public Foncier. Les étapes qui nous conduiront à la réalisation de ce projet sont nombreuses et seront parfois longues, mais nous sommes sur la bonne voie.

La MAM terminée, c'est maintenant à la construction de la maison de santé qu'il nous faut songer, car l'arrivée d'un médecin sur notre commune est imminente. Les travaux d'édification ne sont pas encore engagés mais tout sera prévu pour accueillir le praticien tant attendu, dans de bonnes conditions. En effet, le temps des travaux, notre médecin pourra exercer dans une structure d'accueil provisoire prévue à cet effet.

Un petit incident est venu ternir l'aspect de notre cimetière ; en effet, le mur mitoyen séparant une propriété voisine du domaine public est, sous le poids des années, tombé sur toute sa longueur, et a recouvert quelques anciennes sépultures. Tout a été déblayé par l'équipe technique à laquelle s'est joint le propriétaire voisin que nous remercions.

Après plus de sept mois de prévention, la police municipale est maintenant passée à la répression sur la voie publique. Malgré une certaine tolérance, les agents sont encore confrontés au non-respect du code de la route et à la mauvaise foi de certains usagers.

Comme le veut la coutume, je vous donne rendez-vous le vendredi 12 janvier 2024, à 18h30 dans la salle des fêtes, pour la traditionnelle cérémonie des vœux au cours de laquelle, il sera rappelé ce qui a été réalisé en 2023 et annoncé ce qu'il est prévu en 2024.

Cette année encore, les aînés comme les élèves de notre école n'ont pas été oubliés : les colis de fin d'année ont été remis aux aînés qui en ont fait la demande et les élèves de notre école ont reçu la visite du Père Noël qui les a comblés de friandises et a répondu à toutes les lettres que les enfants lui ont adressées.

En espérant que tout le monde ait pu connaître une agréable fin d'année, les membres du conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2024.

Votre maire

Jean Michel Sieczkarek

OCCULTATION ÉCOLE MATERNELLE



Une protection visuelle de la cour de l'école a été mise en place suite à un renforcement vigie pirate. Une alarme incendie, intrusion et alerte pollution a également été mise en place dans chaque école.

CHAUSSÉE DE GROHAIN



Réparation du chemin de Grohain
Coût de l'intervention : 66841€ dont 27850€ de subvention ADVB voirie.

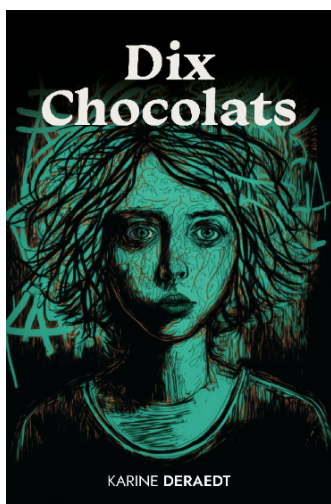
ACTUALITÉS

ACHATS BOUTEILLES D'EAU POUR LES SINISTRÉS

Suite aux inondations qui ont eu lieu dans le Pas-de-Calais, et dans différents endroits en France, la municipalité a offert 3 palettes d'eau à la Croix Rouge de Mazingarbe, afin que ce soit distribué aux sinistrés.



UNE NOUVELLE ÉCRIVAINNE SUR LA COMMUNE



« DIX CHOCOLATS » est le premier roman de Karine Deraedt qui paraîtra très prochainement chez Librinova grâce à son prix « Thérèse Gabriel » remporté en juin 2023 qui permettra de financer l'auto-édition de ce roman atypique et prometteur.

Laure a vingt-huit ans quand elle est hospitalisée en psychiatrie. Elle raconte quatre mois d'isolement hors du temps, détaille le glauque et le sinistre des murs, décrit les patients et autres naufragés sur le fil, mais surtout elle avoue l'intense sentiment de sécurité que ce refuge lui offre.

kderaedt@free.fr - 06.23.07.01.52

Karine DERAEDT a passé son enfance dans le Pas-de-Calais et vit désormais dans un petit village du Nord, Wandignies-Hamage. Mère de trois enfants, elle exerce le métier d'éducatrice. En 2022, elle s'est accordée une année sabbatique pour écrire ce roman et quelques nouvelles qui ont été primées lors de concours littéraires. « Cette histoire me vient des tripes, son écriture répond à un besoin viscéral de déverser les mots qui, depuis des années, attendaient l'ouverture des vannes ».



OCTOBRE ROSE

Le samedi 7 octobre dernier a eu lieu la marche pour Octobre Rose, ce parcours a fait une halte place Eugène Bernard dans notre commune. Merci à tous les bénévoles grâce à qui cet évènement ait pu avoir lieu dans les meilleures conditions.

Au total c'est 275€ qui ont été versés à l'Espace Ressources Cancer et 120€ à la Ligue contre le cancer.



REPAS DES AÎNÉS

Le 15 octobre 2023 s'est déroulé le repas des aînés dans une ambiance chaleureuse. Les plus anciens de notre village ont été récompensés par un petit présent de la part de la municipalité.

Pour ceux qui le souhaitent, il est possible de venir en mairie pour obtenir votre photo prise à cette occasion.



DÉFILÉ DU 11 NOVEMBRE

Le traditionnel défilé du 11 novembre s'est déroulé sous un beau ciel bleu. Les élus et parents wandinageois ont répondu présents lors de cette cérémonie commémorative et ont pu entendre les enfants de l'école primaire interpréter la Marseillaise.



BOULANGERIE



C'est une excellente nouvelle pour les wandinamageois ! La nouvelle boulangerie a ouvert ses portes le 1er décembre !

Laurent BOUCLY, boulanger pâtissier depuis 20 ans vous accueille désormais du lundi au vendredi de 7h30 à 13h00 et de 15h45 à 19h00 et le samedi et dimanche de 7h00 à 13h00. Fermé le mercredi.

«J'ai saisi cette nouvelle opportunité de devenir artisan dans ce village, un rêve que j'avais depuis le collège. Je remercie les habitants pour leur accueil chaleureux et leur enthousiasme. Merci à la municipalité ainsi qu'à Mr le Maire de la confiance apportée. Bonne journée»
Mr et Mme BOUCLY 03 27 87 51 52



L'Observateur

Flashez pour voir l'article

MARCHÉ DE NOËL

Triste météo le 9 décembre 2023...un plan B a du être mis en place pour que le marché de Noël puisse se dérouler dans de bonnes conditions. Le comité des fêtes tient à remercier les agents municipaux et les bénévoles restés sur place pour le démontage et remontage. Les exposants se sont retrouvés au chaud dans la salle des fêtes.



Flashez pour voir les photos

DISTRIBUTION DES COLIS DES AÎNÉS

Comme chaque année, plus de 150 colis de Noël ont été préparés par l'équipe municipale et les membres du CCAS à destination des aînés du village. De délicieuses coquilles de notre nouvelle boulangerie sont venues agrémenter les colis de Noël. Bonne dégustation à tous !



DISTRIBUTION DE FRIANDISES

Les enfants de l'école primaire et maternelle ont eu le plaisir de rencontrer le Père Noël le 22 décembre. Chaque enfant s'est vu remettre une trousse remplie de friandises, une orange, une coquille venant de la boulangerie BOUCLY ainsi qu'une brosse à dent, un dentifrice et un gobelet.



ALSH TOUSSAINT

Les jeunes du centre de loisirs fêtent Halloween !
Le rendez-vous a été pris le lundi 23 octobre par nos Ghostbusteuses, Rachel, Cécile et Emma pour accueillir les 26 petits monstres à notre semaine de l'horreur.

C'est sous le thème de « SOS FANTOMES » que les animations se sont déroulées.

Après avoir concocté des potions magiques et jeté des sortilèges aux enfants, l'équipe d'animation a emmené les enfants dans l'univers des phénomènes paranormaux et des créatures démoniaques.

Tout au long de la semaine, nos apprentis chasseurs de fantômes ont découvert comment bricoler des pièges à fantômes, fabriquer des objets pour appartenir à la famille des Ghostbusters sans oublier la préparation physique pour les attraper.

Après cette semaine bien chargée en émotions, nos jeunes apprentis chasseurs se sont donnés rendez-vous à Saint-Amand pour partager une partie de bowling.

A vos agendas :

Accueil de loisirs municipal :

- Vacances d'hiver (du CP au CM2) du 26 février au 1er mars.
Inscription à partir du lundi 8 janvier sur le site notreportail.fr

- Vacances de Pâques (du CP au CM2) du 22 au 26 avril.
Inscription à partir du lundi 11 mars sur le site notreportail.fr

- Vacances d'été (de la maternelle scolarisée à la 3^{ème}) du 22 juillet au 16 août.
Inscription à partir du lundi 6 mai

Les inscriptions se font en mairie ou par mail sur educateursportif@gmail.com ou par téléphone au 03 27 90 44 08.



MERCREDIS RÉCRÉATIFS



La commune propose des ateliers récréatifs le mercredi en période scolaire pour les enfants de 3 à 10 ans. Ils sont basés sur des ateliers ludiques et éducatifs, autour des activités manuelles, sportives et artistiques. Les enfants sont accueillis de 9h à 17h avec la possibilité des services de garderie (7h30 à 9h et de 17h à 18h30) et de cantine (12h à 14h).

Renseignements en mairie ou par téléphone au 03 27 90 44 08

Inscription sur internet sur notreportail.fr



RECRUTEMENT ACCUEIL DE LOISIRS ÉTÉ 2023



- L'animation vous intéresse ?
 - Vous êtes stagiaire ou titulaire du BAFA ?
 - Vous êtes motivés et disponibles pendant les vacances d'été du 22 juillet au 16 août 2024 ?
- La commune de Wandignies-Hamage recrute pour son accueil de loisirs son équipe d'animation.
Les jeunes âgés de 16 ans peuvent également postuler pour être aide animateur.

Comment postuler ?

- Par courrier :

Mairie de Wandignies-Hamage
A l'attention de Monsieur Le Maire
Place Dewambrechies
59870 WANDIGNIES HAMAGE

- Directement en mairie à l'attention de M. Fabien RACHEZ responsable du Service Animation

- Par mail : educateursportif.wh@gmail.com

Dépôt des candidatures avant le 19 avril 2024

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la mairie au 03.27.90.44.08

ACCUEIL DES CH'TITS BOUTS

L'ACCUEIL DE LOISIRS des Ch'tibouts
École Maternelle de Wandignies-Hamage ENFANTS 2 à 6 ANS

WATER WORLD

BIENVENUE DANS LE MONDE DE L'EAU !

ATELIERS, ANIMATIONS et INTERVENTIONS :
Éveil musical, lectures, ateliers créatifs,
activités ludiques... et bien plus encore !

Info & Réservation :
Mardis 23 & 30 janvier 2024 de 16h30 à 19h à la ludothèque.
Places limitées / Le règlement vaut réservation / Cheques-Vacances acceptés.
06 52 03 72 68 / 06 95 13 75 68 / contactchibouts@gmail.com

Association "Les Ch'tibouts", 13 rue Suzanne Lanoy - 59870 Rieulay / 09 51 25 01 22 / www.chtibouts.fr

Ch'tibouts d'info
1^{er} TRIMESTRE 2024

Ateliers Parents / Enfants
Accueil de Loisirs
Ludothèque Fixe et Itinérante
Activités Adultes

Ateliers: contactchibouts@gmail.com / 0652037268 / Ludo: ludo@ludothequechibouts@gmail.com / 0695241697
"Les Ch'tibouts": 59870 RIEULAY / 09 51 25 01 22 / www.chtibouts.fr / facebook - Association-les-chti-bouts

2024 : les Ch'tibouts ont 20 ans

Samedi 23 mars, de 10h à 19h, Rendez-vous à la Ludo!
Jeux & Animations diverses pour tous pour (re)découvrir notre association.

Ateliers PARENTS/ENFANTS

Ateliers 0-6 ans: de 10h à midi.

JANVIER
Merc. 10. Danse expression corporelle 2/6 ans, animé par Julie de la Cie Danse Création.
Samedi 13. "Cirque" 2/6 ans, animé par Adrien (Wandignies-H.)
Mercredi 24. Motricité libre 0/3 ans avec Emmanuelle de "à petits pas de géant"
Samedi 27. Éveil musical, comptines et instruments du monde avec ZIKATANE

FÉVRIER
Mercredi 7. Racontées d'histoires avec Isabelle. Samedi 10. Éveil musical animé par Gaëlle Waltz. Mercredi 21. Éveil musical animé par Nicolas de Polyphon. Samedi 24. Arts plastiques 2/6 ans, "Hiver" animé par An.

MARS
Mercredi 13. "Cirque" 2/6 ans, animé par Adrien.
Samedi 16. Danse expression corporelle 2/6 ans, animé par Julie de la Cie Danse Création.
Mercredi 27. Motricité libre 0/3 ans, animé par Emmanuelle de A petits pas de géant.

Ateliers 6-12 ans: de 14h à 16h.
Mercredi 8 mars. Atelier créatif autour du livre, animé par Isabelle.

La ludo : à Rieulay, Marchiennes, Wandignies-H. ou même chez vous !
Les ateliers de la Ludo: Activités manuelles, cuisine, couture...
Pendant les vacances scolaires, pour les - de 6 ans, de 14h à 17h.
Merc. 3 et jeudi 4 janvier, mardi 27 et jeudi 29 février, mardi 5 et jeudi 7 mars.
Accueil pré-ados: Vendredi 5 janvier de 14h à 17h.

Infos, horaires, location, adhésion, tarifs :
06 95 24 16 97 / chtibouts.fr

Infos, horaires, thèmes, adhésion, tarifs :
06 52 03 72 68 / chtibouts.fr

Sous réserve de modification. Mises à jour & téléchargement planning sur : www.chtibouts.fr & facebook | Association-les-chti-bouts
Une adhésion annuelle et familiale de 24€ est nécessaire pour participer aux activités (2€ pour les familles entières). Accès libre au jeu sur place. Les enfants de - de 7 ans doivent être accompagnés.
Avec le soutien de : Marchiennes, Rieulay, Wandignies-Hamage, CAF, Cœur d'Outremer, Conseil Général, Conseil Régional, DDCS, REAP

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

FÊTE D'HALLOWEEN DE L'APE

Cette année encore, les enfants ont pu de nouveau terroriser nos villageois sous leurs costumes d'halloween et les menacer de sorts en échange de friandises ! Merci aux bénévoles pour leur participation et à l'association des parents d'élèves pour l'organisation.



ASSOCIATION LDW

Les membres de l'association Loisirs et Détente Wandinois vous présentent tous leurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année 2024.

Nous vous invitons à nous rejoindre pour participer à nos activités de pétanque, jeux de société, gymnastique et tennis de table.

Pour l'association,
Le Président,
Bernard DUJARDIN



LE COMITÉ DES FÊTES

En cette période joyeuse de célébrations, le Comité des Fêtes tient à exprimer ses vœux les plus chaleureux à chacun d'entre vous. Que cette nouvelle année soit empreinte de bonheur, de prospérité et de moments inoubliables partagés avec vos proches.



LEUCÉMIE ESPOIR 59

TRAIL

De belles réussites pour notre association qui s'intègrent complètement dans la vie associative communale

Soirée Barbecue animée par Sylvain DJ

120 convives installés en salle et dehors sous les tonnelles en ce 2 septembre pour déguster un barbecue de qualité. Félicitations à nos bénévoles pour que ce moment soit un succès. Désolé pour ceux et celles que nous n'avons pu accueillir faute de places.

Vente aux enchères au restaurant « le moulin d'or » à Lille

Acid Gallery a proposé la vente d'œuvres d'art au profit de notre association. Cette vente aux enchères s'est déroulée le 6 octobre près de la grande place dans un lieu célèbre du centre-ville de Lille « anciennement chez Morel ».

26 tableaux ont été présentés à un public nombreux. 21 œuvres ont fait l'objet d'enchères. Soirée particulière, enthousiasmante, riche de rencontres et captivante, un grand moment pour notre association. Merci à Eric Delacourt, maître de cérémonie pour son engagement.

Natur'Ale trail 2023 les 25 et 26 novembre

Un bel hommage est paru dans la voix du nord du mercredi 29 Novembre pour la 8 -ème édition de la Natur'Ale Trail.

Le partenariat avec Monsieur le Maire a dépassé nos ambitions. L'après midi du samedi 25 Novembre, consacré au minitrail et aux activités sportives en démonstration et initiation (Badminton, Escalade et Tennis de table) a permis à de nombreux enfants de la commune de profiter de la salle Philippe Croizon et des anciennes venelles ou voyettes pour la course à pied. Un grand merci aux éducateurs ou accompagnants qui ont animé ces activités (Arnaud, Didier, Fabien et Thomas).

Concernant les trails et marche du dimanche, c'est également une réussite malgré une participation en baisse chez les traileurs. Paolo, enfant de 13 ans souffrant d'un grave handicap a participé au trail de 10 km à bord d'une joëlette portée par six coureurs. Un moment inoubliable et émouvant. La marche de 8.5 km a permis de découvrir le patrimoine local (Chapelle dédiée à notre dame de Lourdes dite chapelle des bateliers, l'église, la ferme d'Hyverchies, la Scarpe, l'abbaye et nos magnifiques terres de culture et prairies.

Merci aux bénévoles, à Monsieur le Maire et aux agents du service technique de la mairie, aux partenaires sans qui rien ne serait possible.

Notre objectif pour 2024 est d'emmenner des enfants atteints de Leucémie en mini croisière dans un cadre thérapeutique. Notre motivation débordante a prouvé par le passé que nous pouvons l'atteindre.

N'hésitez pas à nous rejoindre ou faire un don (déductible des impôts) pour soutenir l'Association Leucémie Espoir 59.

Contact : leucemieespoir59@gmail.com

Informations sur facebook : Leucémie-Espoir-59

Site internet : leucemie-espoir.org

Don : site helloasso.com taper dans la barre de recherche « Leucémie Espoir 59 »

Les membres de l'Association Leucémie Espoir 59 vous souhaitent une année 2024 pleine de belles choses, de bons moments et de bonne santé. Générosité, solidarité et convivialité pour accompagner votre quotidien.

Martial Hurlisis
Président ALE 59



WANDIGNIES-HAMAGE BIODIV'SANTÉ

Challenge Éco Mobilité et Repair Bike : "A l'école, j'y vais autrement"

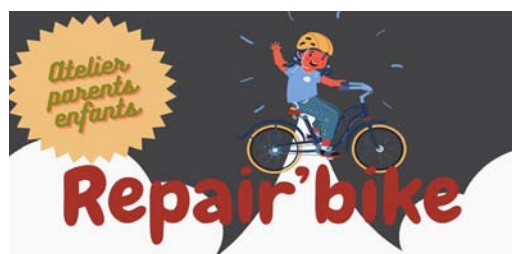
En octobre, le collectif Wandignies Hamage Biodiv'santé a fait sa rentrée en participant au Challenge Éco Mobilité organisé par l'école primaire. Ce challenge avait pour objectif d'encourager les enfants à se rendre à l'école en utilisant des modes de déplacements doux alternatifs à la voiture individuelle : à pied, en vélo, en trottinette ... le temps d'une semaine et essayer de mettre en place de bonnes habitudes sur la durée. Pour accompagner cette initiative, des panneaux de sensibilisation ont été installés aux entrées du village et un Repair vélo destiné aux élèves de l'école et leurs parents a permis de remettre sur roues quelques vélos. Rendez-vous le samedi 6 avril, pendant le week-end du Paris-Roubaix, pour le prochain Repair vélo !



Marché de Noël : "Décorations nature et Zéro Déchet"

En décembre, vous avez été nombreux à participer aux ateliers décoration au naturel avec pyrogravure et à la démonstration de pliage de tissu d'origine japonaise Furoshiki, utilisé pour emballer des cadeaux sans déchet.

Quelques rondelles en bois, quelques feutres, un carré de tissu ... et un peu d'imagination... et voici un Noël au naturel !



Nous vous souhaitons une belle année 2024 et vous donnons rendez-vous pour nos prochaines animations :

Samedi 3 Février 2024 : Atelier Kéfir de Fruits – 16h30 / 18h30

Samedi 2 Mars 2024 : lancement du mois "Nettoyons la Nature" + Vigie Nature Oiseaux

Vendredi 22 Mars à partir de 17h : troc de graines et plantes

Samedi 6 avril 2024 matin : Atelier Repair Vélo

Samedi 25 Mai 2024 après midi : Fête de la Nature

Pour nous rejoindre, contactez-nous ! wandigniesvbs@gmail.com

Plus d'informations sur notre page facebook : <https://fr-fr.facebook.com/WandigniesVBS/>

NATURE SCIENCES ET NOUS

Mission protection !

50 défis pour devenir protecteur/trice de la nature

Depuis plusieurs mois, les familles du club nature relèvent les défis lancés par la CPN (Connaitre et Protéger la Nature). En quoi cela consiste? Elémentaire !

A chaque saison, quelques défis sont lancés aux clubs ou familles qui participent. Nous en avons déjà réalisés plusieurs ; grimper dans un arbre, se fondre dans les bois, marcher dans la nature les yeux bandés, marcher nus-pieds en forêt et même croquer une ortie !

La photo d'un de nos défis « pique une sieste dans l'herbe » a même été sélectionnée par le magazine Wapiti de décembre, c'est une grande fierté pour nous !

Notre prochain défi sera de participer à un chantier nature. Nous envisageons de nettoyer la mare communale le mercredi 21 février de 14H à 16H. Venez nous aider ou même nous encourager ! (chantier qui sera annulé en cas de mauvaises conditions météo)

Ce chantier nature s'inscrit dans la « Journée Mondiale des Zones Humides 2024 »

Pour plus de renseignements :

écrivez à Marie-Hélène GOSSE, club Nature Sciences et Nous

nsn.association@gmail.com

Envie d'en savoir davantage sur la campagne CPN ?

<https://www.fcnpn.org/campagne-2023-2025-mission-protection/>



CHORALE COULEUR GOSPEL

A LA CHORALE COULEUR GOSPEL, LE PLAISIR ET LA JOIE DE CHANTER.

Ce premier trimestre a été l'occasion de travailler de nouveaux chants que nous avons interprétés lors des derniers concerts de l'année.

Margaux et Julien, malgré le report de leur date de mariage (covid oblige !!!), ont gardé le désir de notre présence musicale lors de leur cérémonie de mariage à Marchiennes.

Les deux concerts de Sainte Cécile ont apporté satisfaction, joie et fierté aux choristes après le travail fourni depuis la rentrée, pendant les répétitions, mais aussi grâce au travail personnel...

Le 24 novembre dans la jolie église de Rieulay, la chorale a communiqué son plaisir de chanter au public nombreux et enthousiaste.

Le lendemain, à Wandignies-Hamage, notre village, Morgane Avez, Cheffe de chœur, a transmis son dynamisme et son humour à l'assistance. Les « Whoopies » de Auby, invitées pour l'occasion, se sont jointes à ce concert. Plaisir partagé de chanter ensemble.

Nous clôturerons l'année par un concert à l'église de Fressain le 17 décembre à 18h30.

Comme Hélène, Fabienne et Corinne, qui viennent de nous rejoindre, vous aussi vous pouvez faire partie de cette belle aventure !!! Répétitions le mercredi de 19h à 20h à la salle des fêtes.

« car l'amour n'a pas de couleur et jamais de frontière dans les cœurs »

Nous vous souhaitons un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année !



ESPACE D'EXPRESSION

LE MOT DES ÉLUS DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

La page 2023 s'est fermée. 2024 s'ouvre à nous pour une année de passion et d'exploits avec les JO qui se profilent. Les élus de la liste « Bien vivre et bouger à Wandignies Hamage » ont exercé leur mandat électif avec sérieux, objectivité, respect et conscience. Une large participation de Bernard au suivi des travaux est à souligner par sa présence quasi permanente aux réunions de chantier et commission des travaux. Ce n'est pas forcément possible pour tous à priori. Les questions soulevées par les concitoyens ont été relayées avec diplomatie lors des conseils municipaux soit lors du tour de table soit en questions manuscrites. Nous savons vos regrets de ne pas avoir toutes les réponses formulées par Monsieur le Maire dans les comptes rendus. Nous nous efforçons de vous en faire un retour le plus juste possible. Pour éviter de se faire taxer de manque de subjectivité ou d'interprétation, il faudrait des réponses écrites pour chaque question. Au fil du temps, les passions s'apaisent et un climat plus serein s'instaure dans les échanges avec la majorité municipale.

Comme déjà évoqué, nous souhaitons apporter notre contribution effective aux actions menées par la mairie et notre attente pouvait paraître vaine. Ces derniers temps semblent aller dans un sens d'intérêt commun comme pour exemple le travail futur sur la réhabilitation des venelles et voyettes sur le secteur du centre bourg. Monsieur le Maire vous en fera certainement une information plus descriptive de ce projet dans un moyen terme. Selon la majorité municipale, les projets communaux à venir seront également nombreux et tant mieux pour notre village si cela va dans le bon sens.

La maison d'assistantes maternelles ouvre ses portes avec quelques mois de retard indépendants de la mairie. Le coût de ce projet a subi des augmentations conséquentes malheureusement (mauvaise évaluation de l'architecte, augmentation des coûts de matériaux ...). Des péripéties que les finances locales se seraient bien passées comme pour la boulangerie mise en faillite ce qui a causé un débours d'environ 20 000€.

La réfection des trottoirs et de la chaussée de la rue Jean Jaurès aurait dû permettre d'engager le village dans une amélioration esthétique et environnementale par l'enfouissement des multiples câbles. Nous connaissons la problématique financière du coût que cela représente mais à investir, investissons mieux et durablement. L'école unique, projet de plusieurs décennies antérieures, aurait pu être également l'opportunité de voir plus grand comme nous vous l'avions proposé avec une école et une salle polyvalente attenante. A suivre le lotissement rue Jean Muraton, la dépollution du site Alty près de l'abbaye, la maison médicale face à la boulangerie, la pérennité de la boulangerie...

Nous vous remercions de vos encouragements et des relations constructives que nous pouvons entretenir avec une partie de la population, reste à accepter et comprendre les différences des autres dans un respect mutuel.

Nous vous réitérons nos bons vœux pour cette nouvelle année 2024.

Isabelle Di Giovanni - Bernard Dujardin - Martial Hurlis
Vos élus au conseil municipal

VOYAGE EN CROATIE

Le comité des fêtes organise un voyage en Croatie près du village de Cavtat dans le club Lookéa Epidaurus 3 étoiles en formule tout inclus du 4 au 11 septembre 2024.

Un transport en bus est prévu de Wandignies-Hamage jusqu'à l'aéroport de Lesquin.

Le tarif pour ce voyage est de 929€ par personne avec possibilité de paiement échelonné en 3 fois :

- 300€ avant le 10/02/2024
- 300€ avant le 10/04/2024
- 329€ avant le 10/06/2024

Règlement à l'ordre du Comité des Fêtes de Wandignies-Hamage

Si vous souhaitez de plus amples informations, vous pouvez venir en mairie où la brochure complète est disponible.



PERMANENCES

Vous trouverez en flashant le qr code ci dessous le calendrier des permanences de l'ADIL du Nord Pas-de-Calais, de la CNL 59 et de l'Espace Conseil France Renov.



Flashez pour voir les permanences

Rénover, c'est simple avec votre conseiller France Renov'

L'Espace Conseil France accompagne **adil** énergétique et d'énergies sur les différentes techniques financières mobilisables. Vos permanences organisées sur

Cœur d'Ostrevant

PERMANENCES 2024
CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT (CNL 59)
Intéressés des usagers du logement et consommateurs.
A travers une convention de partenariat avec la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevant, la CNL 59 assure 5 permanences par mois, d'une durée journalière chacune (sauf a-...
- Le mercredi, de 9 h à 12 h, sur les communes :
- Aniche (Maison des Services Publiques)
- Lezarde (Mairie)
- Somain (Bour...
- Le jeudi, de 9 h à 12 h, sur les communes :
- Aniche (Mairie)
- Lezarde (Mairie)
- Somain (Bour...
Des juristes sont présents.

Les permanences 2024
Aniche à la Maison Frai
Les mercredis 31 janvier, 7 février, 14 février, 14 mars, 14 avril, 14 mai, 14 juin, 14 juillet, 14 août, 14 septembre, 14 octobre, 14 novembre, 14 décembre.
Fenain en Mairie de 14h
Les mercredis 10 janvier, 10 février, 10 mars, 10 avril, 10 mai, 10 juin, 10 juillet, 10 août, 10 septembre, 10 octobre, 10 novembre, 10 décembre.
Marchiennes en Mairie
Les mercredis 10 janvier, 10 février, 10 mars, 10 avril, 10 mai, 10 juin, 10 juillet, 10 août, 10 septembre, 10 octobre, 10 novembre, 10 décembre.
Pecquencourt à la Mairie
Les mercredis 05 mars, 2 avril, 2 mai, 2 juin, 2 juillet, 2 août, 2 septembre, 2 octobre, 2 novembre, 2 décembre.
Somain à la Bourse de Commerce
Les mercredis 28 février, 28 mars, 28 avril, 28 mai, 28 juin, 28 juillet, 28 août, 28 septembre, 28 octobre, 28 novembre, 28 décembre.

adil Nord-Pas-de-Calais

L'Agence d'Information sur le Logement (ADIL du Nord et du Pas-de-Calais) a pour vocation d'informer le public sur les conseils personnalisés juridiques, financiers et fiscaux, sans frais, sans toutes les questions relatives à l'habitat. Cette information, gratuite, permet à l'usager de mieux connaître ses droits, ses obligations et les solutions adaptées au cas par cas. Pour la faire, une équipe de juristes, à qui nous nous adressons pour obtenir d'autres informations, le renseignement téléphonique et la rédaction de publications en divers lieux. Chaque conseiller doit, que ce soit son problème, pouvoir être entendu, écouté et orienté si nécessaire.

Le calendrier des permanences pour l'année 2024 est le suivant :

Aniche	Marchiennes	Somain	Pecquencourt
Maison France Service	Mairie - Adil des permanences	Mairie de Pecquencourt	Mairie
Le premier vendredi après midi de chaque mois (10h-12h)	Le premier lundi matin de chaque mois (9h-12h)	Le deuxième lundi matin de chaque mois (10h-12h)	Le troisième jeudi matin de chaque mois (10h-12h)
5 janvier	11 janvier	11 janvier	18 janvier
2 février	8 février	8 février	15 février
1er mars	5 mars	5 mars	12 février
8 mars	12 mars	12 mars	19 février
5 avril	9 avril	9 avril	16 février
2 mai	6 mai	6 mai	13 février
9 mai	13 mai	13 mai	20 février
6 juin	10 juin	10 juin	17 février
13 juin	17 juin	17 juin	24 février
10 juillet	14 juillet	14 juillet	21 février
7 août	11 août	11 août	18 février
14 août	18 août	18 août	15 février
11 septembre	15 septembre	15 septembre	12 février
8 octobre	12 octobre	12 octobre	9 février
5 novembre	9 novembre	9 novembre	6 février
2 décembre	6 décembre	6 décembre	3 février
9 décembre	13 décembre	13 décembre	10 février

Numero vert **1600 100 100** (hors forfait mobile) | 0 800 100 100 (appel non surtaxé)

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE
POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2024

Chers parents,
Si vous avez un enfant né en 2021 et que vous souhaitez l'inscrire à l'école de Wandignies-Hamage pour la rentrée de septembre 2024, n'hésitez pas (si ce n'est pas déjà fait !) à contacter l'école au 03.27.90.44.17 ou au 03.27.91.20.40 ou par mail : ce.0594224w@ac-lille.fr

Le chemin du Yoga
Wandignies-Hamage



Cours de Yoga
Le vendredi de 17h45 à 19h
Halle Philippe Croizon
120 rue du Poirier
07 81 32 92 86

**STRETCHING
POSTURAL®**



Stretching Postural®
Méthode Jean-Pierre Moreau
France Caraux
Praticienne

**NOUVEL HORAIRE
SUR WANDIGNIES-HAMAGE**

le lundi 9h30 à 10h30
3 personnes maximum !!!
séance d'essai offerte
informations au 06.15.24.16.91

**ENVIE DE FAIRE CONNAÎTRE VOTRE
ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ?**

Vous exercez une activité professionnelle sur la commune de Wandignies-Hamage ?
Merci de nous envoyer votre contenu par mail sur bulletinwandignies@gmail.com avant le 5 mars, 5 juin, 5 septembre ou 5 décembre selon le bulletin.
Après 3 parutions et sauf avis contraire, elles seront systématiquement retirées.

Du Bout Des Doigts
Sublimer vos Ongles



Françoise
Prothésiste Ongulaire
Tel : 06.25.45.48.29
Facebook : duboutdesdoigts

Sur rendez vous

COIFFURE NATHALIE

Votre coiffeuse à domicile depuis 15 ans à Wandignies-Hamage. Equipée, professionnelle
Pour un RDV, téléphone au 06 61 00 66 25
SIRET : 517 876 942 000 15

**Maçonnerie
Pavage
Rénovation**



Becu Thomas
06.47.27.94.07
mpr.becuthomas@hotmail.com

59870 Wandignies Hamage

06.09.61.49.29

jldpaysages@gmail.com

JLD
Paysages

Parcs et Jardins - Terrassement

V. LAMMENS
INSTALLATION-DEPANNAGE

Plomberie Sanitaire Chauffage



06.27.28.13.69
psc.lammens@gmail.com

situé à Wandignies-Hamage

JARDINS FAMILIAUX

La parcelle numéro 5 est disponible suite à un désistement du propriétaire. 50€/an de participation

UNE PETITE BUCHE AU NUTELLA

Ingrédients pour 4 personnes

4 Oeufs / 120g de Sucre en poudre / 40g de Farine
1 pincée de Sel / 5 cuil. à soupe de NUTELLA®(200 g)

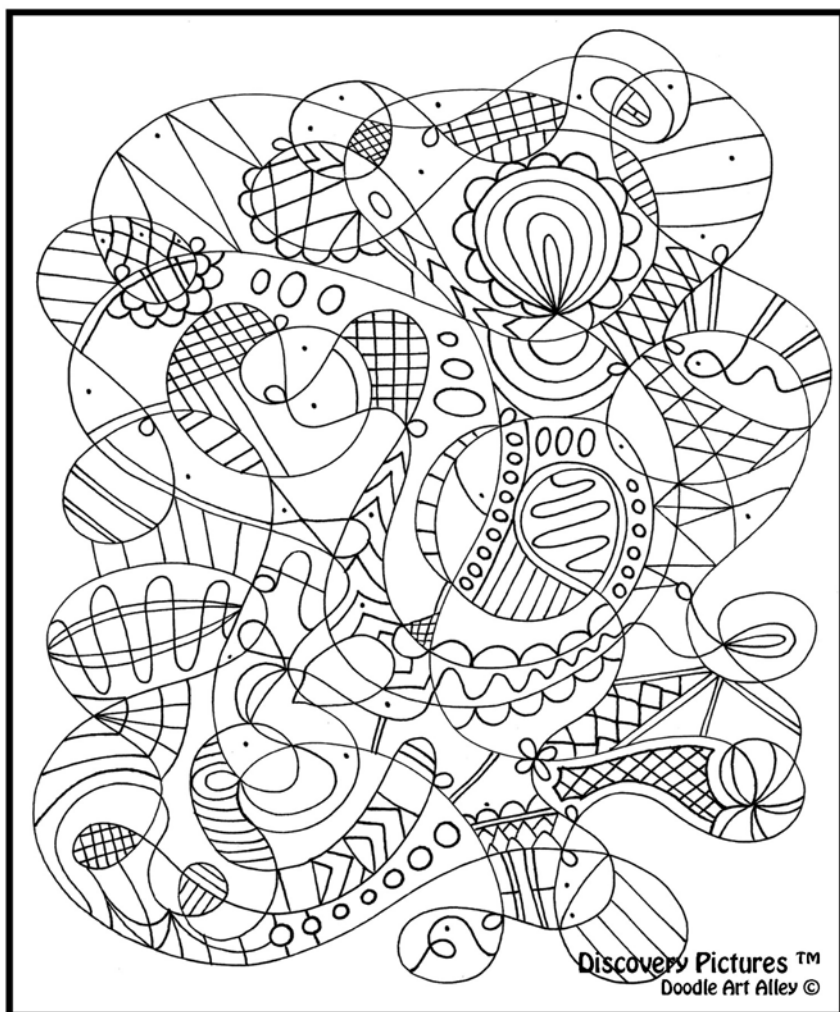
- Préchauffez le four à 180°C (th. 6).
- Cassez les oeufs et séparez les blancs des jaunes. - Fouettez énergiquement les jaunes avec le sucre afin que le mélange blanchisse. Ajoutez la farine.
- Dans un autre saladier, ajoutez une pincée de sel aux blancs d'oeuf, puis montez-les en neige. Incorporez les blancs en neige progressivement à la préparation. - Mélangez délicatement.
- Etalez la pâte sur une feuille de cuisson et mettez-la au four et laissez cuire 10 à 15 min.
- Sortez le biscuit du four, roulez-le délicatement dans un torchon propre et humide. Laissez-le prendre sa forme pendant quelques instants.
- Déroulez-le et tartinez-le de Nutella. Roulez-le bien serré.
- Nappez le dessus de la bûche de Nutella en lissant à l'aide d'une spatule.
- Découpez les deux extrémités du roulé pour avoir un fini impeccable et décorez selon votre envie. Servez à température ambiante.

L'équipe éditoriale (Rémi, Christine et Arnaud) se tiennent à votre disposition pour venir la goûter hihi !



UN PETIT TRUC MUCHE

Cherchez les 9 objets cachés dans ce Doodle Art



LES ÉNIGMES DU PÈRE JMK

Son étoile ne brille pas,
Son cheval ne galope pas,
Son araignée ne pique pas,
Son éléphant ne barrit pas,
Qui est-elle ?

C'est le refuge des pensifs,
Des plus ambitieux, l'objectif !
Dans ses mers il n'y a point d'eau,
Pour la voir, on regarde en haut.
Qui est-elle ?

Elle peut être bricoleuse,
De bien des voûtes elle est
porteuse.
Elle au début des portées,
Dans ce jeu vous la voulez.
Qui est-elle ?

ORDURES MÉNAGÈRES



RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES:

Tous les jeudis matin

TRI SÉLECTIF ET VERRE :

Collectes le lundi 15 et 29 janvier, 12 et 26 février, 11 et 25 mars 2024.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lorsque votre poubelle verte est pleine, il vous est toujours possible de déposer votre excédent de contenants en verre dans le réceptacle se trouvant sur le parking de la salle des fêtes ou encore à la déchetterie toute proche. Mais n'utilisez en aucun cas, les containers des salles communales.



ASSISTANTE SOCIALE

Permanence en mairie :

Jeudi 11 janvier 2024 de 9h à 10h

Jeudi 8 février 2024 de 9h à 10h

Jeudi 14 mars 202 de 9h à 10h

Contactez la mairie la veille pour savoir si la permanence est maintenue.

TRÉSORERIE

NOUVELLE ORGANISATION DE VOS SERVICES DE PROXIMITÉ À WANDIGNIES-HAMAGE

Les permanences concernant vos factures locales ou vos impôts se feront chaque mardi de 8h45 à 11h45 sur RDV à la mairie de Marchiennes. Pour toutes demandes sur vos factures locales, veuillez contacter le SGC (service de gestion comptable) d'Orchies au 03.20.71.88.22. Pour toutes demandes sur vos impôts, veuillez contacter le 0 809 401 401. Rapprochez-vous de la mairie pour plus de renseignements.

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Le lundi, mardi, jeudi de 8h à 12h et 14h à 18h

Le mercredi de 8h à 12h

Le vendredi 8h à 12h et 14h à 17h

Tel : 03 27 90 44 08 - mairie.wandignies@wanadoo.fr

Accueil : Rémi VANDERSTRAETEN / Pierre POTELLE

Durant les vacances d'hiver, la mairie sera ouverte de 8h à 12h tous les jours et un accueil téléphonique est assuré de 14h à 16h30.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Giulia LAINE

Née le 8 juillet 2023 à Valenciennes

Fille de Cyrille LAINE et Tiphany LARUELLE

MARIAGES

Sylvio GANDOLFO et Séverine CAULIER

le 30 septembre 2023

Guillaume OUVRY et Cécile LHEUREUX

le 18 novembre 2023

Jacky GOS et Lucie RAMADE

le 29 décembre 2023

DÉCÈS

Olivier PENNEQUIN

le 7 décembre 2023 à Wandignies-Hamage (56 ans)

INFOS PAROISSE

Personnes à contacter pour les cérémonies :

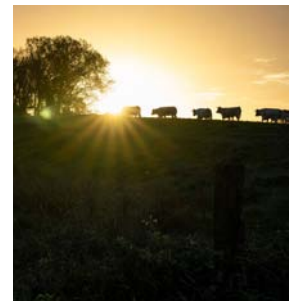
Marie Thérèse PIEDANNA 03 27 90 44 12

Bernard DUJARDIN 03 27 90 43 66

PHOTO COUVERTURE

Merci Mme DERACHE pour cette belle photo de couverture ce mois-ci !

Vous avez une belle photo en rapport avec le village pour illustrer la prochaine couverture de notre bulletin ? Envoyez-nous par mail vos beaux clichés !



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le bulletin municipal est consultable également au format PDF sur le site de la commune <http://wandignies-hamage.fr/>

Extraits du compte-rendu de la réunion du conseil municipal en date du 29 septembre 2023

Le conseil municipal s'est réuni ce jour à 19h30 sous la présidence de Mr Jean Michel SIECZKAREK, maire.

Etaient présents: Mr Jean Michel SIECZKAREK - Mme Nathalie BRIQUET - Mme Françoise LESUR - Mr Marc PILLOT - Mr Didier FLEURQUIN - Mr Jean Michel KAZMIERCZAK - Mr Erich FRISON - Mme Marcelle BRASSART - Mme Isabelle DIGIOVANNI - Mr Bernard DUJARDIN

Etaient absents : Mme Séverine MANCHE absente excusée donne pouvoir à Mr Erich FRISON

Mme Christine BRUYERE absente excusée donne pouvoir à Mme Nathalie BRIQUET

Mme Dominique BOUSSINGAULT absente excusée donne pouvoir à Mme Marcelle BRASSART

Mr Martial HURLISIS absent excusé

Mr Grégory DELASSUS

Secrétaire de mairie : Mr Pierre POTELLE

Avant de démarrer la réunion, Mr le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'ajouter un point de l'ordre du jour :

Cette délibération complémentaire concerne la convention ANTAI qui permettra aux agents de police mutualisée de verbaliser de façon électronique sur la voie publique.

L'ajout du point 6 est accepté à l'unanimité

Délibérations :

Le conseil municipal,

A l'unanimité des membres présents, Mr Jean Michel Kazmierczak est nommé secrétaire de séance.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion de conseil du 21 juin 2023.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve la compensation financière accordée aux communes de moins de 2000 habitants.

Conformément aux dispositions de l'article L.5214-23 du CGCT, la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) est supprimée à compter de 2023 et intégrée à la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE) dont bénéficient les EPCI exerçant la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité (AODE).

Les communes de moins de 2000 habitants jusqu'alors bénéficiaires de la TCCFE à titre dérogatoire ne peuvent désormais plus compter sur cette recette. Cœur d'Ostrevent perçoit à compter de 2023, la part communale de TICFE en sa qualité d'AODE laquelle compensera la suppression de la TCCFE dont bénéficiaient les communes.

Afin de compenser cette perte de recette, Cœur d'Ostrevent a décidé, par délibération de son conseil communautaire du 28 septembre 2023, de reverser chaque année aux communes concernées, 99,9 % de la TCCFE encaissée par chacune d'elles au titre de l'exercice 2022. Ce reversement s'opérera sur la TICFE perçue par Cœur d'Ostrevent à compter du 1^{er} janvier 2023.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve la décision budgétaire modificative n°1 Cette décision budgétaire modificative concerne le remboursement à un administré du trop perçu par la collectivité, sur une taxe d'aménagement suite à la modification d'un permis de construire et à l'encaissement de la PVNR (participation pour voies nouvelles et réseaux) pour une habitation récemment construite.

Le remboursement de la Taxe d'Aménagement s'élève à 5861,60 € et sera affectée à l'article 10226.

La PVNR s'élève à 7255,00 € et sera affectée à l'article 1348.

Par contre, la différence de 1393,40 € sera affectée à l'article 2184 (mobilier).

A l'unanimité des membres présents, avec deux abstentions (Mrs Marc Pillot et Jean Michel Kazmierczak) le Conseil Municipal approuve l'adhésion au SIDEN-SIAN des communes d'AVELIN et IWUY pour le département du Nord et ENQUIN-LEZ-GUINÉGATTE et TORTEQUESNE pour le département du Pas-de-Calais avec transfert de la compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention ANTAI.

Notre police municipale mutualisée a pris ses fonctions depuis mai 2023 mais elle ne peut encore intervenir de façon classique et efficace du fait qu'elle n'a pas encore pris possession de l'équipement complet et que deux de ses membres vont seulement suivre une formation d'habilitation à partir du 6 novembre prochain.

Après cette période de formation, les trois agents pourront alors verbaliser de façon électronique sur la voie publique.

Pour cela, il faut que le conseil municipal autorise le maire à signer la convention ANTAI (Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions).

Cette convention doit également être signée par les maires de Hornaing et Rieulay ainsi que le Préfet.

Informations diverses

- Dossier d'information concernant l'antenne relais dans la commune

- Accord des consorts Gilmet sur la dernière offre d'achat des parcelles rues Jean Jaurès et Planchon en vue de la construction du groupe scolaire, à hauteur de 270 000 €

- Demande de Mme Tison Christiane concernant les allées du cimetière

- Document concernant l'activité de GRDF sur la concession de Wandignies-Hamage 2022

- Compte-rendu de la réunion du comité syndical de la piscine d'Hornaing du 22 juin 2023

- Rapport d'activité 2022 du SMTD

- Octobre rose

- Comité de pilotage « culture » CO le 2 octobre 2023 18h

Tour de table

Mme Marcelle BRASSART : R.A.S.

Mr Marc PILLOT : R.A.S.

Mme Nathalie BRIQUET : R.A.S.

Mr Jean Michel KAZMIERCZAK : annonce concernant le repas des aînés le 15 octobre prochain

Mme Séverine MANCHE : absente

Mr Grégory DELASSUS : absent

Mme Françoise LESUR : R.A.S.

Mr Erich FRISON : R.A.S.

Mme Christine BRUYERE : absente

Mr Didier FLEURQUIN : R.A.S.

Mme BOUSSINGAULT Dominique : absente

Mr Martial HURLISIS : absent

Mme Isabelle DI GIOVANNI : R.A.S.

Mr Bernard DUJARDIN : demande de fixation d'un panneau indiquant la halle de sports, signalement de la dangerosité du crochet de fixation du portail de la salle des fêtes, demande d'un passage « piétons » dans la rue Jean Muraton, demande concernant la licence IV autorisant la vente de boissons alcoolisées.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire a levé la séance à 20h12

Extraits du compte-rendu de la réunion du conseil municipal en date du 3 novembre 2023

Le conseil municipal s'est réuni ce jour à 19h30 sous la présidence de Mr Jean Michel SIECZKAREK, maire.

Étaient présents : Mr Jean Michel SIECZKAREK - Mme Christine BRUYERE - Mme Séverine MANCHE - Mr Didier FLEURQUIN - Mr Marc PILLOT - Mme Marcelle BRASSART - Mr Grégory DELASSUS - Mme Dominique BOUSSINGAULT - Mme Isabelle DIGIOVANNI - Mr Bernard DUJARDIN - Mr Martial HURLISIS

Étaient absents : Mme Nathalie BRIQUET absente excusée donne pouvoir à Mme Christine BRUYERE

Mme Françoise LESUR absente excusée donne pouvoir à Mr Jean Michel SIECZKAREK

Mr Erich FRISON absent excusé donne pouvoir à Mme Séverine MANCHE

Mr Jean Michel KAZMIERCZAK absent excusé donne pouvoir à Mr Marc PILLOT

Secrétaire de mairie : Mr Pierre POTELLE

Délibérations :

Le conseil municipal,

A l'unanimité des membres présents, Mme Marcelle Brassart est nommée secrétaire de séance.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion de conseil du 29 septembre 2023.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve l'investissement de 3000 € (partie de la dotation biodiversité) afin de bénéficier de 15000 € pour la mise en place des actions post-ABC.

Dans un courrier datant de septembre 2021, Mr Aurélien Thurette, rédacteur de l'Atlas de la Biodiversité Communale au PNRSE en collaboration avec Mme Chloé Boone, nous rappelle que grâce à l'impulsion et la volonté des associations « Nature, Sciences et Nous » ainsi que « Wandignies, village biodiversité » le projet d'expérimentation des ABC a été retenu pour cinq communes, Brillon, Sars-et-Rosières, Bousignies, Tilloy-lez-Marchiennes et la nôtre bien évidemment. Jusqu'en mai 2023, cette expérimentation s'est déroulée sur ces cinq communes par le biais d'animations diverses, d'ateliers impliquant la population, de conférences et de Fêtes de la Nature qui se sont déroulées, la première sur le territoire de la commune de Wandignies-Hamage et la seconde, le lendemain, sur le territoire de la commune de Brillon, pour l'ensemble des cinq communes.

Ces événements de clôture des ABC « Les 24h de la biodiversité » ont eu lieu le week-end des 27 et 28 mai derniers et ont permis de mettre en valeur la richesse naturelle des cinq communes ainsi que les nombreux ateliers et animations proposés à la population durant cette longue période.

Les cinq communes sont maintenant entrées dans la période Post-ABC.

Lors de la dernière réunion qui s'est déroulée à Sars-et-Rosières il a été proposé aux membres représentant les différentes communes de reverser une partie de la dotation biodiversité, à raison de 3000 € par collectivité, ce qui s'élèverait à un total de 15000 €, représentant 20% d'un dossier « fonds vert » qui donnerait lieu à un projet à hauteur de 75000 € répartis sur les 5 communes (15000 € par collectivité), dans le cadre de la mise en place des actions post-ABC comme l'installation de panneaux pédagogiques, la poursuite des animations grand public, la restauration des prairies humides (acquisition foncière possible par les communes, la lutte contre la dispersion des espèces exotiques envahissantes, l'accompagnement de plantations (haies, fruitiers, etc) et la gestion extensive des bandes enherbées.

En ce qui concerne l'accompagnement de plantations, Mr Hurlisis souhaite, dans le cadre de la mission qui lui a été confiée lors du mandat précédent, réhabiliter quelques venelles et chemins communaux en centre bourg, d'une part pour la mise en valeur de la biodiversité au niveau des prairies humides et d'autre part pour faciliter l'accessibilité des enfants qui participent au mini-trail organisé chaque année en période automnale. La plantation d'arbustes et de haies pourrait ainsi améliorer les ABC et favoriser le cheminement doux dans notre village.

La commune de Wandignies-Hamage a été tributaire cette année 2023 d'une dotation biodiversité et aménités rurales d'un montant de 19037 €.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve l'investissement de 3000 € (partie de la dotation biodiversité) afin de bénéficier de 15000€ pour la mise en place des actions post-ABC. La loi n°2022-217 du 21 février 2022 dite 3DS, par son article 218, est venue compléter l'article L.1111- 1-1 du code Général des Collectivités Territoriales par le droit, pour tout élu local, de « consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés » dans la charte de l'Elu local.

Les missions de référent déontologue sont exercées en toute indépendance et impartialité par des personnes choisies en raison de leur expérience et de leurs compétences.

Par ailleurs, il est tenu au secret professionnel dans le respect des articles 226-13 et 226-14 du code pénal et à la discrétion professionnelle pour tous les faits, informations ou documents dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions. Il a été mis en place à compter du 28 septembre 2023 un référent déontologue des élus locaux dans les conditions prévues par le décret du 6 décembre 2022 pour les élus locaux de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent et les élus des communes membres de l'EPCI.

Cette fonction de référent déontologue est confiée à Monsieur Jean-Luc COQUERELLE désigné en raison de ses compétences et de ses qualifications.

Le Conseil communautaire a également décidé de prévoir la mutualisation du référent aux communes du territoire.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve la reprise par la commune de Wandignies-Hamage, d'une première liste de 45 concessions à l'état d'abandon.

Le 26 septembre 2023 a été établi le second procès-verbal contradictoire visant à constater sur place les concessions toujours en état d'abandon.

Le premier PV avait été dressé le 22 mars 2022 et aucune amélioration n'a été constatée depuis ce jour. Sur une première liste de 52 concessions, 5 descendants se sont manifestés pour les remettre en état. Deux autres concessions concernées par la reprise, seront restaurées par le « Souvenir Français » pour l'une (sépulture de Mr Emile Villain) et par Mr Philippe Robert pour l'autre (sépulture de Mr Gustave Lambert et Mme Sophie Lecompte).

Un délai complémentaire de 4 mois leur sera accordé. Si le délai fixé n'est pas respecté, ces deux concessions feront irrémédiablement partie de la prochaine liste des concessions à l'état d'abandon.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve la décision budgétaire modificative n°2. Opération d'ordre budgétaire concernant l'attribution d'une subvention au CCAS

FONCTIONNEMENT

Art 65732 (subvention au CCAS) + 3000.00€
Art 65568 (autres contributions) - 3000.00€ (contribution SMAPI qui avait déjà été payée à l'article 6558)

Opération d'ordre budgétaire concernant l'intégration d'un équipement sportif (mini stade de la place Eugène Bernard) offert par la CCCO, dans l'actif de la Commune.

INVESTISSEMENT

Art 2131 chapitre 041 + 143 095.85€ en recettes
Art 13251 chapitre 041 + 143 095.85€ en dépenses

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve l'attribution d'une subvention de 3000 € au profit du CCAS.

L'article concernant les aides de fin d'année a été épuisé, en autres, par le financement des frais d'obsèques d'une personne indigente sur la commune et nécessite, de ce fait, un apport de la collectivité.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve le versement par GRDF, à la commune de Wandignies-Hamage, d'une redevance RODP d'un montant de 245,00 €.

L'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel sur notre collectivité donne lieu au paiement d'une Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) conformément au décret n°2007-606 du 25 avril 2007. Le montant de cette redevance versée par GRDF au titre de l'année 2023, s'élève à 245,00 €.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve l'intégration de l'équipement sportif situé place Eugène Bernard, d'un montant de 143 095,85 €, dans l'actif de la Commune Il y a une vingtaine d'années, la CCCO a pris la décision d'offrir un plateau sportif à chacune des 21 communes de Cœur d'Ostrevant. Lors du Conseil Communautaire du 28 septembre 2023 et dans le cadre du contrôle de l'actif préalable au basculement au référentiel M57 à compter du 1 er janvier 2024 de notre EPCI (C.C.C.O), il a été mis en avant l'obligation pour la CCCO de transférer en pleine propriété et à titre gratuit aux communes les plateaux multisports qu'elle avait réalisé au titre de ses compétences statutaires (art 3-7-1).

Il s'agit là d'une information et non d'une délibération.

Mr le Maire fait remarquer aux élus que depuis quelques années, des communes mettent en place un conseil municipal des enfants au sein de leur municipalité, qu'il y a certes eu un effet de mode suivi par de nombreuses autres collectivités, effet auquel il n'adhérait pas totalement mais que la démarche a néanmoins des côtés positifs car cela permet à des enfants en fin de cursus scolaire élémentaire (CM1 – CM2) de prendre conscience de l'importance des décisions prises par les élus. Cela leur permet par ailleurs de s'impliquer dans la vie et l'évolution de leur commune. Les enfants ont l'occasion de se réunir quelquefois dans l'année sous la présidence du maire ou de son représentant ; ou encore de quelques adjoints et conseillers prêts à s'impliquer dans cette démarche.

L'occasion leur sera alors donnée d'échanger, d'émettre des idées, de faire des suggestions pour la commune.

Le conseil municipal des enfants leur permet par ailleurs d'apprendre la citoyenneté et d'être initiés à une éducation à la démocratie.

Comme la durée normale du mandat est fixée à une année

scolaire, il faudra, au préalable, avant septembre prochain, en aviser les élèves de CM1 – CM2, rencontrer les enseignantes, organiser les élections, déterminer l'agenda des réunions de conseil qui se limitent à 2 ou 3 dans l'année, prévoir d'éventuelles commissions qui leur permettraient de s'exprimer et d'échanger.

Le conseil municipal des enfants peut par ailleurs participer aux cérémonies commémoratives ou encore représenter les enfants de l'école à l'occasion de rassemblements ou manifestations festives.

Tout cela se prépare bien avant la rentrée scolaire de septembre en collaboration avec les enseignantes et quelques membres du conseil municipal.

Informations diverses

- Candidature de la commune de Wandignies-Hamage au programme « villages d'avenir » mis en œuvre par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

Thèmes retenus :

- accompagnement en ingénierie et au montage du dossier pour la construction de la nouvelle école

- réalisation d'un point relais pour les activités nautiques sur la Scarpe, à l'extrémité de la rue de la faïencerie

- Information émanant du Trésor Public d'Orchies et concernant la liquidation judiciaire de la boulangerie de Wandignies-Hamage (Mr et Mme Lesage)

- Rapport d'activité 2022 de la mission locale du Douaisis

- Questions de Mr Hurlis et réponses

1 ère question écrite :

Pour faire suite à votre visite au domicile de concitoyens habitant le long de la Scarpe, vous avez pris en compte leur demande concernant les désagréments causés par l'abandon d'une maison depuis plusieurs décennies. A ce jour, aucune suite n'a été donnée. quelles sont les actions concrètes prises pour résoudre ce problème voire cette situation inacceptable?

« Je me suis rendu chez Mr et Mme mille dès que j'ai reçu leur appel.

J'ai en effet constaté les désagréments générés par l'habitation voisine qui est à l'état d'abandon depuis quelques années, comme la végétation très dense et des arbres de très grande taille, menaçants surtout par grand vent. Cette maison est bien à l'état d'abandon mais peut-on la considérer comme bien sans maître dans la mesure où il y aurait des héritiers ?

Nous avons effectué des recherches afin de connaître les derniers occupants qui auraient d'ailleurs un lien de parenté avec l'épouse de Mr Pascal Fiévet.

La première procédure de bien sans maître que nous avons engagée pour une habitation de la rue Jean Muraton, est toujours en cours ...

Nous envisageons la même procédure pour d'autres habitations de la commune.

En ce qui concerne celle qui jouxte l'habitation de Mr Mille, dans la mesure où il y aurait des descendants, la mairie ne peut pas s'engager à nettoyer le site puisqu'il relève du privé ; mais elle peut par contre demander aux héritiers de faire le nécessaire, faute de quoi nous engagerons une procédure de bien sans maître, surtout si la taxe foncière n'a pas été payée depuis plus de trois ans. Il faut également que la succession n'ait pas été actée depuis 10 ans. »

2^{ème} question écrite : Lors d'un conseil municipal, des élus se sont inquiétés de la situation engendrée par un habitant de la rue du moyen marais par l'installation de plusieurs mobil homes sur son terrain en vue de les commercialiser. Pouvez-vous nous informer des actions engagées ?

« La personne qui s'est permis d'installer un ou deux mobil-homes en pièces détachées sur sa propriété nous a mis devant le fait accompli. Mr Calabria savait pertinemment que le PLU l'interdit mais il a outrepassé les recommandations de Pierre. Le camping est interdit. Nous en avons informé le service instructeur de CO et avons signifié à cette personne qu'elle devait s'en rapprocher et déposer une demande de permis de construire.

La demande a été déposée. Mr Calabria nous a certifié qu'il a l'intention de les réhabiliter et les installer en tant qu'annexes sur une partie constructible de son terrain afin d'y organiser des ateliers et occasionnellement héberger les participants. Nous attendons la réponse du service instructeur qui s'appuiera sur les recommandations du PLU. »

3^{ème} question écrite : Concernant le repas des aînés, pouvez-vous nous donner pour les trois dernières manifestations les chiffres suivants :

- Nombre d'aînés inscrits
- Nombre d'invités inscrits
- Le coût par année

« Pour le dernier repas des aînés (octobre 2023) :
70 participants dont 3 invités
Il y en avait plus ou moins dix personnes de plus l'an dernier et l'année précédente.

De nombreux participants des années précédentes ne sont pas venus pour raison de santé ou autre ...
La prestation revient à plus ou moins 50 € par personne (60 € par invité)
Traiteur : 2368,80 €
Boissons commandées : 813,07 € (mais tout n'a pas été consommé fort heureusement)
Animation musicale : 900 € »

Tour de table

Mme Marcelle BRASSART : R.A.S.
Mr Marc PILLOT : R.A.S.
Mme Nathalie BRIQUET : absente
Mr Jean Michel KAZMIERCZAK : absent
Mme Séverine MANCHE : R.A.S.
Mr Grégory DELASSUS : R.A.S.
Mme Françoise LESUR : absente
Mr Erich FRISON : absent
Mme Christine BRUYERE : R.A.S.
Mr Didier FLEURQUIN : R.A.S.
Mme BOUSSINGAULT Dominique : R.A.S.
Mr Martial HURLISIS : R.A.S.
Mme Isabelle DI GIOVANNI : R.A.S.
Mr Bernard DUJARDIN : interrogation concernant le stationnement continu de deux véhicules appartenant à Mr Blondel sur le parking de l'église malgré la présence d'un portail permettant l'accès à leur propriété.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire a levé la séance à 21h03



Merci Mme Charlotte Szypruk pour cette belle photo.
Vous avez une belle photo en rapport avec le village pour illustrer la prochaine couverture de notre bulletin ?
Envoyez-nous par mail vos beaux clichés !

JANVIER 2024



VENDREDI 12 JANVIER
VOEUX DU MAIRE
à partir de 18h30
Salle des fêtes

FEVRIER 2024



MARS 2024

SAMEDI 9 MARS
TOURNOI DE BELOTE
à partir de 19h
Organisé par LDW



SAMEDI 30 MARS
PORTES OUVERTES
Organisé par l'Hamagie du Jeu
Salle du presbytère



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Une question, une idée, une proposition d'amélioration pour ce nouveau bulletin ?
Merci de nous contacter sur bulletinwandignies@gmail.com en indiquant vos coordonnées complètes.